

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20230613-031-2023-AI
Date de réception en préfecture : 15/06/2023
Date de réception préfecture : 15/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Procurations : 4

Objet :

Attribution des subventions
2023 pour les associations

L'an deux mille vingt trois
Le 13 juin

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 6 juin 2023

Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, Mme Leïla SMITH, M. Guillaume PEREZ, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à M. Joël CLOSIER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN qui donne pouvoir à Mme Carine CROCHET-CARMES, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND.

Absents : M. Nicolas GRES.

Mme le Maire **EXPOSE** que,

Lors du conseil municipal du 14 mars 2023 le budget primitif de la commune a été adopté. Ce budget prévoit une ligne de 14 000 euros pour l'attribution de subventions aux associations de la commune.

Les demandes de subventions ayant été étudiées en commission animations, voici les propositions de répartition qui sont faites pour l'année 2023 :

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023 POUR LES ASSOCIATIONS	
NOM	SUBVENTIONS PROPOSÉES
EMCCE (Ecole de Musique Chevry-Crozet-Echenevex)	2 500 €
E.S.C.O OLYMPIQUE	2 000 €
SOU des écoles	1 000 €
ECHENEVEX LYNX BIKE	1 600 €
AEA Ain Est Athlétisme	80 €
Avenir Gessien Gymnastique	120 €
ACCUEIL GESSIEN	1 724 €
PAYS DE GEX NATATION - Centre nautique	640 €
SAPEURS POMPIERS DU NORD EST GESSIEN	70 €
TOTAL	9 734 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions Mma Carine CROCHET-CARMES et Mme Anneke VAN DER VOSSSEN)

APPROUVE la répartition des subventions pour l'année 2023.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

